

Informaticien bibliothécaire

L'informaticien bibliothécaire met en place des projets d'informatisation et assure la maintenance évolutive et corrective du parc informatique afin de réaliser un développement cohérent de l'informatisation entre la Bibliothèque départementale de prêt (B.D.P.) et le réseau de bibliothèques municipales ou relais qui structure le milieu rural.

Le métier

L'informaticien bibliothécaire est autonome dans la définition et l'organisation de moyens de l'exploitation informatique. Il est force de propositions sur le plan technique. Il travaille en bureau mais est fréquemment en déplacement afin d'effectuer des interventions ou des tournées de bibliobus. Son rythme de travail est souple, il doit être disponible en cas d'incidents techniques.

Les activités

- Organiser et réaliser la maintenance de l'exploitation informatique
- Gérer et contrôler les moyens techniques et budgétaires
- Conduire des opérations dans la mise en œuvre des projets informatiques
- Définir l'assistance aux utilisateurs
- Réaliser une veille technologique prospective
- Gérer l'exploitation informatique
- Gérer les incidents d'exploitation
- Installer et gérer des équipements informatiques
- Contrôler la sécurité des équipements

Le recrutement sur ce métier nécessite l'obtention du concours de bibliothécaire, d'assistant qualifié de conservation du patrimoine et des bibliothèques, ou d'assistant de conservation du patrimoine et des bibliothèques.

SOLIDARITÉ
COLLÈGES
DÉVELOPPEMENT
LOCAL
INFRASTRUCTURES
ET TRANSPORT
ÉCONOMIE
SPORT
CULTURE
TOURISME